

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME

CONDITION D'ASSIMILATION LINGUISTIQUE DANS LE CADRE DE LA NATURALISATION PAR DÉCRET OU PAR MARIAGE

LE POSTULANT A LA NATURALISATION (PAR DÉCRET OU PAR MARIAGE) DOIT JUSTIFIER DE LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE PAR LA PRODUCTION D'UN DIPLÔME OU D'UNE ATTESTATION AU MOMENT DU DÉPÔT DU DOSSIER.

Le niveau exigé est le niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Il s'agit de l'un des documents suivants :

- soit un **diplôme** délivré par une autorité française, en France ou à l'étranger, sanctionnant un diplôme au **moins égal au niveau V bis** de la nomenclature nationale des niveaux de formation, soit le **diplôme national des brevets** (anciennement brevet des collèges), du **CAP ou du BEP**.
- soit un diplôme attestant d'un niveau de connaissance du français au moins équivalent au diplôme d'études de français langue étrangère (DELF) niveau B1 du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues)
- soit un diplôme délivré par un pays francophone à l'issue d'études suivies en français ;
- soit une **attestation** sécurisée, délivrée **depuis moins de deux ans**, constatant le **niveau B1** validant la **réussite à l'un des tests délivrés par un organisme certificateur** (si le niveau indiqué sur l'attestation est inférieur à B1, votre niveau de connaissance de la langue française sera à nouveau évalué au cours d'un entretien individuel) :

Organismes certificateurs

✦ TEST DE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS (TCF) DU CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES (CIEP)

1 avenue Léon-Journault– 92318 Sèvres cedex - ☎ 01 45 07 63 24 📠 01 45 07 65 00
courriel : tcf@ciep.fr – internet : www.ciep.fr/tcf

✦ TEST D'ÉVALUATION DE FRANÇAIS (TEF) DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

28 rue de l'Abbé Grégoire – 75279 Paris Cedex 06 ☎ 01 49 54 28 49
internet : www.fda.ccip.fr

Organismes habilités à faire passer le TCF pour l'Auvergne

Ambert

GRETA Livradois-Forez
48 avenue de la résistance
63600 Ambert
☎ : 04-73-82-31-71

Courriel : greta.livradois@ac-clermont.fr - Site internet : greta.ac-clermont.fr

Aurillac

AFORMAC

5 rue du Coq vert

15000 Aurillac

☎ : 04-71-64-59-65

Courriel : cantal@aformac.fr - Site internet : www.aformac.fr

Clermont-Ferrand

Formation Insertion Travail

64, rue Lamartine

63000 Clermont-Ferrand

☎ : 04-73-35-25-26

Courriel : fit-formation@wanadoo.fr - Site internet : www.fit-formation.net

Le Puy en Velay

ACFAL Formation

7 boulevard Saint Louis

43000 Le Puy en Velay

☎ : 04-78-84-29-60 - Télécopie : 04-78-68-27-54

Courriel : tcf@acfal.com - Site internet : <https://www.acfal.com>

Le Puy en Velay

GRETA du Velay

Lycée Charles et Adrien Dupuy 2/4 avenue du Docteur Durand CS10120

43009 Le Puy en Velay

☎ : 04-71-09-80-26

Courriel : greta@velay.greta.fr - Site internet : www.velay.greta.fr

Montluçon

CCI Allier

15 bd Carnot

03100 Montluçon

☎ : 04-70-02-80-20

Courriel : mchartoire@allier.cci.fr - Site internet : www.cci-formation-allier.com

Vichy

CAVILAM - Alliance française

1 avenue des Célestins

03200 Vichy

☎ : 04-70-30-83-90 - Télécopie : 04-70-58-83-84

Courriel : examens@cavilam.com - Site internet : www.cavilam.com

Attention : Les attestations délivrées par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et par l'Agence Nationale de l'Accueil des Étrangers et des Migrations (ANAEM) ne sont pas valables dans le cadre d'une demande de naturalisation

LES POSTULANTS À LA NATURALISATION ÂGÉS DE PLUS DE 60 ANS OU SOUFFRANT D'UN HANDICAP OU D'UN ÉTAT DE SANTÉ DÉFICIENT CHRONIQUE NE POUVANT PRODUIRE LES DIPLÔMES EXIGÉS POURRONT ÊTRE DISPENSÉS DE PRODUIRE L'ATTESTATION DÉLIVRÉE PAR UN ORGANISME CERTIFICATEUR OU UN ORGANISME DE FORMATION LABELLISÉ (FRANÇAIS LANGUE D'INTÉGRATION).